
Comprendre la transformation des territoires ruraux par l'innovation : enjeux de recherche, enjeux d'actualité

Ornella Zaza



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdg/5257>

DOI : [10.4000/cdg.5257](https://doi.org/10.4000/cdg.5257)

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Ornella Zaza, « Comprendre la transformation des territoires ruraux par l'innovation : enjeux de recherche, enjeux d'actualité », *Carnets de géographes* [En ligne], 14 | 2020, mis en ligne le 24 novembre 2020, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/5257> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.5257>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2021.



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Comprendre la transformation des territoires ruraux par l'innovation : enjeux de recherche, enjeux d'actualité

Ornella Zaza

Recherche et actualité en aménagement, aller-retour

- 1 La période actuelle « pendant » et « après » covid-19 a indiscutablement porté un regard renouvelé sur les territoires ruraux de France¹. Après la stigmatisation, l'idéologisation et les difficultés économiques et démographiques dont ces territoires ont fait l'objet jusqu'à la fin du xx^e siècle (Mendras, 1967 ; Kayser, 1990), ils sont aujourd'hui devenus soudainement le réceptacle des rêves et des espoirs des « urbains » confinés en ville en temps de pandémie. À la différence de la vague de néo-ruraux des années 1960-1970, qui se caractérisait par des populations urbaines à la recherche de modes de vie « alternatifs » (Rouvière, 2015), le départ actuel vers la campagne est accompagné par un récit institutionnel et médiatique qui valorise le cadre de vie rural car moins contraignant, plus naturel, mais aussi plus « connecté » qu'auparavant. Les politiques et instruments (Lascoumes et Le Galès, 2005) pour le développement numérique des territoires lancés par l'État cherchent, tout d'abord, à rendre les nouvelles technologies plus performantes et plus facilement disponibles dans les villages ruraux de France. L'objectif serait non seulement de « désenclaver » les territoires plus éloignés par une meilleure accessibilité à l'information et aux services publics numériques, mais aussi de soutenir ou de renouveler le développement économique rural par l'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants (Réseau Rural National, 2017).
- 2 Les considérations suivantes partent du contexte actuel et s'inscrivent dans le démarrage d'une recherche qui interroge les politiques et initiatives en faveur du

développement numérique des territoires ruraux, à partir de l'observation des modes de vie des personnes qui les habitent². Cette recherche naît avant la pandémie du covid-19 mais ses problématiques et hypothèses rejoignent un débat scientifique, politique et social qui s'annonce intense. Elle est portée par une équipe interdisciplinaire composée de géographes, urbanistes et anthropologues et prend comme cas d'étude la transformation d'une petite commune de l'Aveyron, Arviou, depuis l'ouverture d'un tiers-lieu numérique au cœur du village. A la manière de l'approche situationnelle, chère à l'ethnographie (Agier, 2009), l'étude part de l'observation des diverses situations qui animent le tiers-lieu numérique, pour retracer plus globalement les dynamiques socio-spatiales en cours et qui sont en train de redessiner les imaginaires, les pratiques et le destin des territoires ruraux de la France contemporaine.

Le télétravail à la campagne : l'enjeu du siècle ?

- 3 La pandémie du covid-19 a remis sur le devant de la scène la question du télétravail, un mode de gestion de l'activité professionnelle qui avait été initialement plutôt utilisé dans le secteur du privé³ et qui avait des difficultés à s'affirmer dans la fonction publique en France. En effet, depuis les années 1970, le télétravail a été perçu comme « l'éternelle promesse » des technologies de télécommunication (Largier, 2001 ; Aguilera *et al.*, 2016), mais qui peinait à s'affirmer comme un véritable « objet désirable » pour les travailleurs et les employeurs (*ibid.*). Les derniers mois ont imposé, par la contrainte, la pratique du télétravail généralisé à de nombreux secteurs de l'emploi, particulièrement du tertiaire. Des articles de presse récents ont insisté sur le caractère exceptionnel des transformations (du point de vue à la fois des risques et des opportunités) que le télétravail induirait dans les grandes villes et leurs aires urbaines : la ville de San Francisco aurait enregistré une chute historique des prix des loyers suite au départ massif des geeks à la campagne⁴, la région parisienne a vu plus d'un million de ses habitants quitter la métropole à l'annonce du confinement pour rejoindre les campagnes proches ou lointaines⁵ (en causant parfois le risque de conflits importants avec les populations locales), le marché immobilier français aurait enregistré un intérêt grandissant pour la maison individuelle⁶ et une hausse des prix significative dans certaines régions à dominante rurale⁷.
- 4 Dans ce contexte sanitaire, le télétravail se présente comme une opportunité pour les urbains voulant quitter la ville dense en faveur des campagnes périurbaines ou plus lointaines, mais aussi comme le moyen de maintenir sur place les habitants des campagnes en déprise économique et ainsi assurer une redistribution territoriale des emplois (Cerema, 2016). Cependant, les risques qui avaient initialement été associés à la généralisation du télétravail restent d'actualité : l'isolement des travailleurs et la difficulté à faire appel à un délégué syndical à distance ; l'affaiblissement des réseaux sociaux, de solidarité et d'entraide qui dépassent la sphère familiale et se composent dans les milieux professionnels ; le danger d'envahissement de la vie privée par la vie salariale et vice-versa (Tremblay *et al.*, 2006), tout particulièrement pour les groupes sociaux déjà en difficulté, comme les femmes (Fagnani *et al.*, 2004), les familles monoparentales ou les personnes moins aisées ne disposant pas de plusieurs locaux dans leur logement (Matthews et Williams, 2005). En outre, la pratique du télétravail s'applique plus facilement aux activités professionnelles type cadres, dirigeants ou

secrétaires, alors qu'elle est impossible à effectuer par les filières de la production, construction et distribution, risquant ainsi de crispier les déséquilibres existant dans le monde du travail et de renforcer les inégalités sociales déjà présentes au niveau local et national.

- 5 Le télétravail fait aussi ressurgir la promesse d'un rééquilibrage démographique entre ville et campagne, face à l'exode progressif des dernières décennies qui marque les territoires ruraux (Sénat, 2012). Cependant, un accroissement de la population dans ces territoires soulève des questionnements majeurs en termes d'aménagement.
- 6 L'un des enjeux principaux des petites communes rurales, telles qu'Arvieu, est en priorité de réhabiliter leur patrimoine bâti, souvent délaissé à cause de la baisse démographique et de la fermeture des activités commerciales et économiques. La réhabilitation des grands édifices historiques peut parfois se révéler une opportunité pour renforcer les centralités villageoises, en y amenant des nouveaux services, mais demande des investissements importants pour des petites communes, qui ainsi incitent l'intervention d'investissements privés. À titre d'exemple, l'installation du tiers-lieu numérique dans l'ancien couvent du village d'Arvieu a été possible grâce au volontarisme de la mairie et, conjointement, au soutien financier d'une startup du numérique, installée dans la commune depuis plusieurs années.
- 7 Concernant le parc du logement, la situation est plus complexe. Repeupler les anciens hameaux villageois denses semble être un choix peu attractif pour les nouveaux arrivants, qui sur notre terrain expriment souvent l'envie d'une maison individuelle avec espaces extérieurs. Pour les campagnes des aires urbaines, le phénomène du télétravail continue ainsi d'alimenter l'étalement urbain que les politiques publiques cherchent à freiner. Dans le rural éloigné des centres urbains, dont les documents de planification ne sont pas toujours consolidés (le PLUi et le SCOT qui concernent la commune d'Arvieu sont en cours de définition, pendant qu'un nouveau lotissement est actuellement en construction dans le village), les cœurs de bourgs sont désertés tandis qu'apparaissent dans leur périphérie des maisons individuelles mitant les terres agricoles. Des initiatives cherchent ainsi à trouver un compromis entre la demande en maisons individuelles avec extérieurs des nouveaux arrivants et le besoin des communes rurales de redynamiser les cœurs de village (comme les interventions « en dents creuses » qui cherchent à répondre aux enjeux de densification en urbanisant les parcelles en fiche, ou la création de nouveaux espaces verts et jardins collectifs pour végétaliser les cœurs de village excessivement minéraux). À Arvieu précisément, la composition sociale et les modes de vie des nouveaux arrivants enquêtés complexifient les efforts faits par ces stratégies d'aménagement, nées de la pensée aménagiste autour de principes de durabilité ces vingt dernières années.

Les tiers-lieux numériques ruraux : enjeux techniques, enjeux sociaux, enjeux spatiaux

- 8 La pratique du télétravail dans les villages ruraux n'est pas nouvelle et l'action conjointe des entrepreneurs et des collectivités territoriales s'est renouvelée depuis les années 2000, sans attendre la récente pandémie du covid-19. En 1994, la DATAR⁸ lançait l'appel à projet « Le télétravail pour l'emploi et la reconquête des territoires ». En 2005, la DIACT⁹ poursuivait cette stratégie de développement local, en soutenant la diffusion des « télécentres » dans les territoires ruraux de France. À la différence des

« télécottages » des années 1990 d'Europe du Nord et de l'Est, pensés comme points d'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour un large public (Di Martino et Wirth, 1990 ; Murray, 2001), les télécentres français des années 2000 sont beaucoup plus tournés vers les activités économiques (Moriset, 2010). En France, depuis les années 1990, l'accompagnement aux usages numériques pour le grand public a conduit à l'ouverture d'autres structures, publiques ou associatives, labélisées sous les noms de « centres multimédias », « cyberbases », « espaces publics numériques ». Cette distinction marque de façon beaucoup plus nette la distance entre la vocation entrepreneuriale du télétravail de celle sociale liée aux usages des TIC. L'ouverture des télécentres est donc apparue, principalement, comme une opportunité économique pour attirer de nouveaux actifs dans les régions rurales et, conjointement, comme une opportunité technique pour inciter à la couverture internet des territoires plus reculés¹⁰. Certaines initiatives, particulièrement notoires, ont été étudiées, comme les télécentres dans le Cantal (Salgueiro *et al.*, 2017), le Soho Solo dans le Gers (Sajous, 2011), le Centre européen des Technologies de l'Information et de la Communication en milieu Rural (CETIR) dans les Hautes-Pyrénées (Despin, 2000). Ces exemples ont montré la richesse des divers contextes, modèles économiques et usages des lieux, qui ont rendu impossible la définition d'un modèle unique de tiers-lieu numérique en milieu rural (Vidal 2009). Ainsi, depuis les années 2010, le regain d'intérêt pour les télécentres se caractérise par l'émergence de projets à approche plus « pragmatique » et moins idéologique (*ibid.*), présentant une multitude de stratégies différentes. Certaines initiatives cherchent notamment à allier télétravail, développement local et accès aux TIC pour le grand public, en renforçant donc leur vocation socio-économique (Jambes, 2011), à la différence des précédents télécentres. Arvieu est en ce sens un cas exemplaire, parmi d'autres.

- 9 La commune d'Arvieu, petit village de 800 habitants et classée par l'INSEE en zone de revitalisation rurale, a vu son tiers-lieu numérique ouvrir en 2019. Le projet s'inscrit dans un projet plus ambitieux, appelé « Zone d'Activité Numérique » (ZAN) et né de la réhabilitation de bâtiments à valeur patrimoniale du village : la tour du château féodal et le couvent. La ZAN s'inscrit dans la continuité du fort engagement de la commune pour l'accès aux nouvelles technologies à toute la population : dans les années 2000, la cyberbase d'Arvieu ouvre ses portes afin d'accompagner les jeunes, les seniors et les agriculteurs aux usages numériques de loisirs et aux procédures administratives dématérialisées. Le projet de la ZAN rassemble ainsi la cyberbase, le nouveau tiers-lieu (accueillant des locaux en coworking, quelques bureaux d'entreprise et une cuisine commune), une salle de spectacle et de cinéma, des espaces publics et de détente. Dans ce contexte, le tiers-lieu numérique d'Arvieu se pose comme objectif non seulement de proposer des locaux en partage pour des activités professionnelles, mais il cherche aussi à conjuguer le temps du travail avec celui des activités collectives, sociales et culturelles qui animent le village.
- 10 Si déjà les relations sociales constituaient une sorte « d'externalité non marchande » (Moriset, 2010 : 10) dont bénéficiaient les usagers des télécentres, le tiers-lieu numérique que nous étudions à Arvieu amplifie cette ambition. Nos premières observations nous montrent que cet espace est traversé tant par la communauté des informaticiens de la région, que par les agriculteurs, les seniors, les associations locales, les habitants. Outre à proposer une stratégie de développement économique de la commune par le numérique, le tiers-lieu d'Arvieu offre un nouveau cadre d'interaction

entre la population locale et les nouveaux arrivants : ces derniers se voient proposer un cadre facilité de rencontre avec la communauté locale et une occasion de faire découvrir leurs métiers informatiques, souvent inconnus ou mal perçus dans le village. En outre, l'ouverture du tiers-lieu numérique a été accompagnée de la mise en place d'une série de nouvelles activités, qui viennent enrichir le cadre de vie du village : la création de nouveaux grands événements culturels (aux côtés des anciennes fêtes villageoises), l'organisation de fêtes de voisinage, la proposition de nouvelles activités musicales, culturelles et cinématographiques. Ces activités auraient vocation à animer le temps libre tant des nouveaux arrivants (qui, dans la perception des élus locaux, risqueraient d'être insatisfaits du cadre de vie « trop agricole » de la commune), que de la population locale (qui, par l'accroissement du nombre de célibataires, de familles sans enfants, de jeunes aveyronnais de retour des grandes villes et du temps libre des employés ne travaillant pas dans le secteur agricole, manifestent une plus forte demande de loisirs). Le cas d'étude d'Arviu nous invite ainsi à une compréhension « systémique » du développement des espaces ruraux par le numérique (Bart et Lesourd, 2018), où l'offre de services et d'équipements numériques performants est indissociable de la vie sociale et culturelle du village.

- 11 Cependant, si la vocation professionnelle et socio-culturelle du tiers-lieu numérique semble s'accompagner d'un certain consensus au sein de la commune, les transformations en matière d'habitat et d'aménagement du village se révèlent plus complexes. Comme évoqué précédemment, nous observons à Arviu que les nouveaux arrivants recherchent en priorité des maisons individuelles avec jardin (un choix résidentiel qui, dans les années 1980, avait déjà conduit à la construction d'un grand lotissement dans la commune ayant doublé la taille du chef-lieu). Si le choix de la maison individuelle concerne davantage les jeunes couples ou retraités souhaitant s'installer à Arviu de façon durable, l'arrivée plus récente de jeunes célibataires et sans enfants a fait émerger une nouvelle demande de projets d'habitat collectif. Les personnes en provenance des grandes villes proches, mais aussi les jeunes aveyronnais de retour après leurs études, décident de s'installer à Arviu attirés par l'espace de coworking offert par le tiers-lieu numérique. Cette population, relativement jeune (entre 30 et 40 ans), souvent à faibles revenus ou à revenus irréguliers, effectue des déplacements fréquents et significatifs sur le territoire national pour des raisons personnelles ou professionnelles (plusieurs d'entre eux gardent un « pied à terre » dans une grande ville avant d'envisager ou pas une installation définitive dans le village). Ces jeunes célibataires cherchent ainsi de grandes maisons à louer et à partager collectivement, un choix qui leur permet de trouver des solutions d'habitat plus souples, face à leurs trajectoires résidentielles complexes (le roulement des chambres à l'intérieur d'un cercle d'amis, la sous-location temporaire des chambres individuelles, la location saisonnière de certains espaces communs de la maison, etc.). Enfin, outre les familles ancrées dans le village et les jeunes actifs mobiles, nous commençons à observer un troisième type de population dans le village d'Arviu. Des personnes de passage traversent de plus en plus la commune à cause de l'organisation de formations, ateliers, congrès et autres activités dans le tiers-lieu numérique. Cela accroît considérablement la demande d'hébergements temporaires, jusque-là satisfaite par le seul hôtel présent dans le chef-lieu, ayant une dizaine de chambres, et une série de gîtes ne fonctionnant qu'en période estivale et situés à proximité des paysages remarquables de la région, à plusieurs kilomètres d'Arviu. L'actuel réaménagement de l'ancien château du village, financé par des investissements privés, a été pensé pour

pallier cette problématique. L'aménagement numérique du territoire, couplé avec l'ouverture de nouveaux espace-temps de travail et de loisirs, met ainsi les petits villages ruraux, tels qu'Arviu, face à de nouveaux défis en matière d'accueil temporaire, d'habitat pérenne, de réhabilitation du patrimoine bâti.

L'innovation rurale : le numérique et l'aménagement, deux mondes en dialogue

- 12 La ZAN d'Arviu est un projet à la fois attendu et exceptionnel. Il démontre la tendance grandissante à proposer l'innovation sociale et numérique comme les nouveaux vecteurs de la transformation rurale. Entretemps, il s'agit d'un projet très ambitieux, au vu de la taille et du positionnement géographique de la commune : Arviu est habité par 800 habitants, disséminés dans plusieurs hameaux. Le village se trouve à 30 km du centre urbain le plus proche (Rodez) par des routes sinueuses offrant quelques bons dénivelés. Le projet lui a valu la renommée de « village numérique¹¹ » et il a été médiatisé comme le village exemplaire de l'innovation rurale par le numérique.
- 13 En réalité, l'imposition du concept d'innovation trouve son origine plutôt en milieu urbain, en lien avec les défis de compétitivité et d'attractivité territoriale (Gerardin et Poirot, 2010), l'autonomie décisionnelle et économique accrue des grandes villes (Pinson, 2009), les transformations sociotechniques contemporaines. La course des acteurs publics vers la « modernisation » a été analysée, depuis les années 1990, par le concept du *New Public Management* : face aux avancées technologiques peu maîtrisées par les procédures classiques de l'action publique (Zaza, 2018), face à la multiplication des services urbains fournis par de nouveaux acteurs privés (Lorrain, 2013) et face au manque important de ressources financières, l'action publique « se pluralise » (Lascoumes et Le Galès, 2018) dans ses stratégies, dispositifs et acteurs mobilisés (Arab, 2001). Les concepts de « ville numérique » ou de « *smart city* » ont dans les quinze dernières années catalysé ces initiatives, se proposant comme une nouvelle étape de la transformation urbaine qui semblerait incontournable (Eveno, 2018). Plus récemment, l'innovation s'est ensuite imposée comme le nouveau concept dominant pour répondre à cette quête de modernisation, s'élargissant à plusieurs secteurs de la vie urbaine : « l'innovation ouverte », « l'innovation publique », « l'innovation urbaine »... Sous le chapeau rhétorique de l'innovation, l'on mobilise ainsi les *best practices* urbaines à diffuser (Arab, 2007 ; Bourdin et Idt, 2016), risquant de banaliser et de favoriser son emploi idéologique (Mendez, 2002) et de re-proposer des nouveaux modèles urbains dominants (Beal, 2014).
- 14 Les territoires ruraux ont donc été initialement plutôt exclus de ce récit majoritairement urbain autour d'une « nouvelle modernité » par l'innovation, à la fois numérique et sociale (Steinerowska-Streb et Steinerowski, 2012). Ce point de vue a été souvent justifié par les limitations technologiques, économiques et culturelles qui caractériseraient la vie rurale (Cameron *et al.*, 2009). Les innovations apportées en milieu rural étaient principalement conçues comme exogènes, plutôt qu'endogènes. Cependant, face à la crise économique, sociale et politique qui a traversé ces territoires, les villages ont cherché de nouvelles stratégies de développement, en mobilisant aussi le numérique comme un levier parmi d'autres. Une série d'initiatives en soutien à l'innovation rurale ont ainsi été mises en place en France depuis les années 2000. La politique des « pôles d'excellence ruraux », lancée en 2006, avait soutenu le

développement économique des territoires ruraux (bien qu'à cette époque les projets liés au développement numérique étaient minoritaires, face à la domination du secteur agro-alimentaire et du tourisme) (Moriset, 2010). Par leur proximité avec les grands bassins d'emploi et avec des paysages naturels préservés, les territoires des Parcs Naturels Régionaux ont fait l'objet d'un intérêt grandissant pour l'ouverture de nouveaux tiers-lieux (Parcs Naturels Régionaux de France, 2017) et ont été reconnus comme des territoires d'innovation dans divers secteurs (économique, foncier, social, infrastructurel) (Bertrand et Chiffolleau, 2000 ; Darley *et al.*, 2012 ; Cosson et Delorme, 2015). Les pouvoirs publics rédigent de plus en plus des plans locaux¹², nationaux¹³ ou directives stratégiques européennes¹⁴ en faveur de l'insertion du numérique en milieu rural¹⁵ et sont à l'origine d'appels à projet pour stimuler l'innovation rurale¹⁶. Les villages sont désormais décrits, eux aussi, comme des « *smart villages* »¹⁷. Bien que l'urbain soit toujours considéré comme première source d'innovation, des études ont souligné le « potentiel d'innovation » spécifique aux villages ruraux (Bock, 2012). En sortant d'une vision de la campagne comme le site de repli d'une modernité urbaine qui empiète, le rural joue également un rôle actif dans le développement d'expériences et de représentations de la modernité contemporaine (Bluemel et McCuskey, 2018).

- 15 Le tiers-lieu d'Arvieu s'inscrit dans cette trajectoire et propose un regard renouvelé sur les espaces ruraux. Le pari que nous posons par notre étude est celui d'étudier la transformation des territoires ruraux en faisant dialoguer les outils de la planification territoriale avec le « monde du numérique ». Cette approche pose la question des politiques structurantes dans l'aménagement numérique du territoire. L'hypothèse que nous commençons à vérifier sur le terrain est que l'émergence d'innovations au sein des villages n'est pas toujours accompagnée de stratégies d'aménagement « multisectorielles ». Le projet du tiers-lieu numérique à Arvieu sort des radars des outils de la planification : les élus ne sont pas forcément guidés ou outillés pour construire un projet de territoire en dialogue avec d'autres champs d'action tels que l'habitat ou la mobilité, ni pour anticiper les recompositions socio-économiques conséquentes de l'arrivée de nouveaux habitants, ni pour avancer des stratégies communes de solidarité territoriale. Le tiers-lieu numérique enclenche pourtant une dynamique qui s'impose dans le cadre de l'action publique et, ainsi, la transforme en lui posant des défis inédits. Le numérique apparaît donc comme un objet d'étude à renforcer pour les disciplines de l'aménagement et de l'urbanisme. Fréquemment cantonné à des questions techniques (il a été principalement abordé sous cet angle au sein des territoires ruraux, à cause du difficile câblage haut débit dans les villages moins peuplés et plus éloignés), il intègre désormais de nouveaux débats en matière de développement local et de cadre de vie au sein des petites communes rurales.

BIBLIOGRAPHIE

AGIER M. (2009), *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Bruxelles, Academia Bruylant.

- AGUILERA A., LETHIAIS V., RALLET A., PROULHAC L. (2016), « Le télétravail, un objet sans désir ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no. 1, pp. 245-266.
- ARAB N. (2001), « La coproduction des opérations urbaines : coopération et conception », *Espaces et sociétés*, vol. 2, no. 105, pp. 57-82.
- ARAB N. (2007), « A quoi sert l'expérience des autres ? "Bonnes pratiques" et innovation dans l'aménagement urbain », *Espaces et sociétés*, vol. 4, no. 131, pp. 33-48.
- BART F., LESOURD M. (2018), « Développement rural en Afrique tropicale et diffusion du numérique, une approche géographique », *Communication, technologies et développement*, no. 5. <http://journals.openedition.org/ctd/338> [consulté le 01/05/2019].
- BEAL V. (2014), « "Trendsetting cities" : les modèles à l'heure des politiques urbaines néolibérales », *Métropolitiques*. www.metropolitiques.eu/Trendsetting-cities-les-modeles-a.html [consulté le 02/02/2019].
- BERTRAND N., CHIFFOLLEAU P. (2000), « La dynamique entrepreneuriale dans le PNR du Luberon ou la relation de l'entrepreneur et de l'entreprise au territoire », *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*, no. 4, pp. 58-73.
- BLUEMEL K., McMUSKEY M. (2018), *Rural Modernity in Britain. A Critical Intervention*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- BOCK B. B. (2012), « Social innovation and sustainability. How to disentangle the buzzword and its application in the field of agriculture and rural development », *Studies in Agricultural Economics*, vol. 114, no. 2, pp. 57-63.
- BOURDIN A., IDT J. (2016), *L'urbanisme des modèles*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- CAMERON S., MERIDDEW T., PICHLER F., SHUCKSMITH M. (2009), « Urban-rural differences in quality of life across the European Union », *Regional Studies*, vol. 43, no. 10, pp. 1275-1289.
- CEREMA (2016), *Le plan de mobilité rurale. Élaboration, mise en Œuvre et évaluation*, Collection Référence.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD AVESNOIS (2018), *Schéma Directeur des Usages et Services Numériques du territoire, un outil de développement et cohésion*. https://numerique.hautsdefrance.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/06/20170615_SDUS-V2.pdf [consulté le 25/03/2020]
- COSSON A., DELORME J.-P. (2015), « Accompagner par la recherche l'innovation sociale dans un parc naturel régional : un regard en miroir », *Sciences Eaux & Territoires*, vol. 17, no. 2, pp. 46-51.
- DARLEY A., BION R., FERBACH J. (2012), « Stratégie foncière en milieu rural, l'exemple du PNR du Gâtinais français », *Note rapide*, no. 593.
- DESPIN L. (2000), « Conditions territoriales de l'appropriation des Techniques d'Information et de Communication au sein de la Communauté de communes de Saint-Laurent-de-Neste », *Géocarrefour*, vol. 75, no. 1, pp. 63-70.
- DI MARTINO V., WIRTH L. (1990), « Telework: A New Way of Working and Living », *International Labour Review*, vol. 129, pp. 585-611.
- EUROPEAN COMMISSION (2017), *EU Action for Smart Villages*. https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/rur-dev-small-villages_en.pdf [consulté le 15/04/2020].
- EVENO E., (2018), « La Ville intelligente : objet au cœur de nombreuses controverses », *Quaderni*, no. 96, pp. 29-41.

- FAGNANI J., GIOVANNINI D., HØJGAARD L., CLARKE H. (2004), « Fathers and mothers: dilemmas of the work-life balance: a comparative study in four European countries », *Social Indicators Research Series*, no. 21.
- GERARDIN H., POIROT J. (2010), « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, vol. 1, no. 149, pp. 27-41.
- JAMBES J.-P. (2011), « Développement numérique des espaces ruraux », *Netcom*, vol. 25, no. 3-4, pp. 165-178.
- JLASSI M., NIEL X. (2009), « E-administration, télétravail, logiciels libres : quels usages de l'Internet dans les entreprises ? », *Insee Première*, no. 1228.
- KAYSER B. (1990), *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 316 p.
- LARGIER A. (2001), « Le télétravail : trois projets pour un même objet », *Réseaux*, vol. 106, no. 2, pp. 201-229.
- LASCOURMES P., LE GALES P. (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- LASCOURMES P., LE GALES P. (2018), *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- LORRAIN D. (2013), « La ville et les marchés : ce qui change au début du 21^e siècle », *EspacesTemps.net*. www.espacestemp.net/articles/la-ville-et-les-marches-ce-qui-change-au-debut-du-21e-siecle/ [consulté le 02/02/2019].
- MATTHEWS H.-S., WILLIAMS E. (2005), « Telework adoption et energy use in building and transport sectors in the United States et Japan », *Journal of infrastructure systems*, vol. 11, no. 1, pp. 21-30.
- MENDEZ R. (2002), « Innovación y desarrollo territorial: Algunos debates teóricos recientes », *EURE*, vol. 28, no. 84, pp. 63-84. www.eure.cl/numero/innovacion-y-desarrollo-territorial-algunos-debates-teoricos-recientes/ [consulté le 02/02/2019].
- MENDRAS H. (1967), *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (2011), *Le plan École numérique rurale*, no. 2011-073.
- MORISSET B. (2010), *Développer l'économie numérique dans les territoires ruraux français : une ère nouvelle pour les télécentres ?*, https://zevillage.net/wp-content/uploads/2011/01/Telecentres-ruraux_Moriset_10-01-2011.pdf [consulté le 20/09/2020].
- MURRAY B. (2001) « The Hungarian Telecottage Movement », in Latchem C., Walker D. (dir.), *Telecentres: Case studies and key issues*, Vancouver, The Commonwealth of Learning, pp. 53-64.
- PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE (2017), *Les Parcs naturels régionaux des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux*. https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/tiers-lieux_-_avril_2017.pdf [consulté le 20/09/2020].
- PINSON G. (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 424 p.
- RÉSEAU RURAL NATIONAL (2017), *L'impact des usages du numérique sur le développement rural : Constats & Questionnements*. <https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/>

2018-03/2018_rrf_etude_animation_thematique_impact_numerique_developpement_rural.pdf [consulté le 02/02/2019].

ROUVIERE C. (2015), *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

SAJOUS P. (2011), « L'expérience Soho Solo dans le Gers : exemple d'une campagne innovante ? », *Netcom*, vol. 25, no. 3/4, pp. 229-248.

SALGUEIRO L., PUEL G., FERNANDEZ V. (2017), « Localisation et effets des télécentres dans les territoires ruraux : le cas du Cantal (France) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, no 827. <http://journals.openedition.org/cybergeo/28510> [consulté le 20/09/2020].

SENAT (2012), *Rapport d'information*, no. 257.

STEINEROWSKA-STREB I., STEINEROWSKI A. A. (2012), « Can social enterprise contribute to creating sustainable rural communities ? Using the lens of structuration theory to analyse the emergence of rural social enterprise », *Local Economy*, vol. 27, no. 2, pp. 167-182.

TERRANOVA (2017), *Que peut le numérique pour les territoires isolés ?* http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/294/original/11012017_-_Que_peut_le_num_rique_pour_les_territoires_isol_s.pdf?1498569664 [consulté le 02/02/2019].

TREMBLAY D.-G., CHEVRIER C., DI LORETO, M.. (2006), « Le télétravail à domicile : meilleure conciliation emploi-famille ou source d'envahissement de la vie privée ? », *Revue Interventions économiques - Papers in Political Economy*, no. 34. <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/689> [consulté le 02/02/2019].

VIDAL P. (2009), « Territoires ruraux face aux TIC : quel désenclavement numérique ? », *Guide CRÉATIF. Technologies en campagne*, Avril.

ZAZA O. (2018), *Horizons urbains en expérimentation. Discours et pratiques d'une collectivité territoriale face au numérique*, Thèse de doctorat en Aménagement et Urbanisme, Université Paris Nanterre.

NOTES

1. En témoignent les dernières tribunes, colloques, appels à communications et à projets, dont le programme POPSU Territoires du PUCA, qui invite les chercheurs à questionner la transformation des territoires ruraux français par des études de cas. Le dernier appel du programme évoque notamment le « nouveau récit territorial » dont les territoires ruraux feraient l'objet. <http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/popsu/page-speciale/1070/files/popsuterritoires-appelprojet-2020.pdf> [consulté le 30/09/2020].

2. La recherche-action est financée par le Programme POPSU Territoires 2019 du PUCA et s'intitule Territoires numériques, entre ruralité et urbanité ? Etude sur l'impact de l'innovation numérique dans la commune rurale d'Arvieu. Elle est portée par le laboratoire LAA-LAVUE 7218 CNRS (Alessia de Biase et Ornella Zaza), en collaboration avec les laboratoires Cieu-LISST (Emmanuel Eveno) et PACTE (César Gelvez), la commune d'Arvieu et le tiers-lieu numérique *Le Jardin d'Arvieu*.

3. En 2009, l'INSEE déclarait que 22 % des entreprises françaises comptaient au moins un salarié en télétravail (Jlassi et Niel, 2009).

4. « Bay Area's dropping rents will reshape housing market », *San Francisco Chronicle*, 9 juin 2020. <https://www.sfchronicle.com/business/article/Bay-Area-s-dropping-rents-will-reshape-housing-15326103.php> [consulté le 29/06/2020].

5. « Confinement : plus d'un million de Franciliens ont quitté la région parisienne en une semaine », *Le Monde*, 26 mars 2020. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/03/26/confinement-plus-d-un-million-de-franciliens-ont-quitte-la-region-parisienne-en-une-semaine_6034568_4408996.html [consulté le 29/06/2020].
6. « Le confinement renforce le désir de campagne des citadins et booste le marché des maisons individuelles », *Le Monde*, 27 avril 2020. https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/04/27/immobilier-le-confinement-renforce-l-appel-du-vert-et-le-desir-de-maison_6037839_3224.html [consulté le 29/06/2020].
7. « Un effet Covid visible sur le marché de l'immobilier », *Ouest France*, 12 juin 2020. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/un-effet-covid-visible-sur-le-marche-de-l-immobilier-6867141> [consulté le 29/06/2020].
8. La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) est une ancienne administration française chargée, de 1963 à 2014, de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire.
9. La Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) a remplacé la DATAR entre 2005 et 2009, avant de reprendre le nom initial. Pendant ces années, la DIACT, à la différence de la précédente DATAR, avait un champ d'action plus large, en promouvant notamment l'attractivité et la compétitivité du territoire national, tout en poursuivant une politique de solidarité entre les territoires.
10. Le câblage des territoires ruraux atteint aujourd'hui un niveau satisfaisant (bien que certaines régions plus décentrées restent sans couverture internet) et le dernier Plan France Très Haut Débit à vision 2022 renforce cette ambition. <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr> [consulté le 30/09/2020].
11. « Arvieu, ce village numérique qui défie le déclin démographique », *Le Figaro*, 6 janvier 2019. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/01/06/01016-20190106ARTFIG00141-arvieu-ce-village-numerique-qui-defie-le-declin-demographique.php> [consulté le 29/06/2020].
12. A titre d'exemple, la Communauté de Communes Sud Avesnois (2018) de la région Hauts-de-France a publié le *Schéma Directeur des Usages et Services Numériques du territoire, un outil de développement et cohésion* qui affiche son ambition en matière de développement numérique.
13. En 2011, le Plan Ecole Numérique Rurale (ENR) a été mis en œuvre pour soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales françaises. La démarche a été considérée comme une réussite et a été suivie par le lancement en 2018 de l'appel à projet *Écoles numériques innovantes et ruralité (ENIR)* (ouvert aux communes de moins de 2 000 habitants). http://cache.media.education.gouv.fr/file/08_-_Aout/36/1/DP-LUDOVIA_987361.pdf [consulté le 02/02/2019].
14. En 2017, l'Union Européenne a lancé le plan d'action EU Action for Smart Villages (European Commission, 2017). Il présente 16 actions devant être mises en œuvre d'ici 2020 en faveur du numérique en zones rurales.
15. Parmi d'autres, le document *L'impact des usages du numérique sur le développement rural* rédigé par le Réseau Rural National (2017).
16. A titre d'exemple, depuis 2007 le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) lance des appels à projets en soutien au développement des territoires ruraux, dont le FAEDER LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) qui incite à la mise en place de démarches innovantes pour l'animation et l'aménagement du territoire. <http://leaderfrance.fr/leader-2014-2020-2/> [consulté le 30/09/2020].
17. Récemment, le think tank TerraNova (2017) a rendu public l'étude *Que peut le numérique pour les territoires isolés ?*

AUTEUR

ORNELLA ZAZA

ATER à l'IUAR-Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ; LAVUE UMR 7218 et LIEU UR
889 - Aix-Marseille Université
ornellazaza[at]gmail.com